

Le Stella Maris

Avril n° 8

St Augustin
La Grande Motte
04 67 56 54 20

St Pierre-St Etienne
Palavas-Villeneuve
04 67 68 00 30/04 67 69 47 02

St-Sixte II
Pérols- Carnon
04 67 50 00 11



Christ est Ressuscité !!!

Nous entrons dans la Grande Semaine Sainte, avec le Triduum Pascal, qui vient au cœur de cette semaine nous faire vivre profondément notre foi, et au bout de cette semaine la magnifique Solennité de la fête de Pâques.

Oui le Christ est Ressuscité et Il a vaincu la mort pour que nous puissions avoir la Vie Eternelle. Partout dans le monde, tous les chrétiens, catholiques, protestants, orthodoxes, fêteront la victoire de la Lumière sur les ténèbres, partout dans le monde le Sauveur triomphera de la mort, partout dans le monde le Fils unique de Dieu nous donnera la Vie. Pourtant notre joie peut être mise en difficulté, car nous avons dans nos vies des coins obscurs, des choses douloureuses à porter et finalement cela peut entraver la joie pascale des femmes qui courent annoncer aux apôtres le Christ Ressuscité. Nous sommes peut-être dans la difficulté d'une foi qui se trouve affadie, mais l'Eglise nous montre le chemin que nous devons suivre, qui nous apporte une vraie liberté, un chemin de grâce et de vérité. Faisons lui confiance en toute simplicité, et écoutons la, telle une mère qui aide son enfant.



Car ne l'oublions pas, c'est le Christ qui mène l'Eglise, pour que nous puissions aller vers Dieu, ce Dieu trois fois Saint, ce Dieu d'Amour, que nous pouvons nommer « Abba » c'est-à-dire « Père ».

Une seule chose est importante pour nous chrétiens, c'est que cette annonce de la foi faite dans la nuit pascale, puisse se propager au monde entier, et que nous puissions finalement transmettre à ce même monde la grandeur et la beauté de ce message universel qui a bouleversé le monde et l'humanité: « Le verbe s'est fait chair, Il est mort et Il est ressuscité, Alléluia, Alléluia »

Concile Œcuménique Vatican II (6) :

« Christus Dominus » ou la charge pastorale des évêques dans l'Eglise.

Avec « Christus Dominus », nous quittons les constitutions dogmatiques, pour « descendre » vers les décrets, qui juridiquement sont de moindre importance.

Ce décret concerne particulièrement l'explication de la charge épiscopale et de son lien avec le Pasteur universel, c'est à dire le Saint Père. En effet la volonté du Concile Vatican II est de remettre en place, de façon plus forte, la « portion du peuple de Dieu avec son pasteur » que l'on appelle diocèse.

Christus Dominus (CD) fait référence dès le n°2 « du Pontife Romain, qui est successeur de Pierre, à qui le Christ confia la mission de paître ses brebis et ses agneaux, et qui jouit par institution divine, du pouvoir suprême, plénier, immédiat, universel pour la charge des âmes »... Chaque Pontife, c'est à dire évêque, a la faculté de gouverner, de sanctifier, et d'enseigner.

Le concile par le décret CD demande à ce que les évêques « soient choisis dans les diverses régions du monde », entraînant ainsi le développement des évêques autochtones. Chaque évêque, rappelle le concile, est un successeur des apôtres, et il a tout pouvoir sur son diocèse, tant qu'il reste uni à Rome.

Dans le chapitre deuxième, CD parle plus particulièrement des évêques diocésains: « Un diocèse est une portion du peuple de Dieu confiée à un évêque, pour qu'avec l'aide de son presbytérium (ensemble des prêtres) il en soit le pasteur; ainsi le diocèse constitue une église particulière [...] Chaque évêque paît ses brebis au nom du Seigneur, au titre de pasteur propre, ordinaire et immédiat.

Il est important de noter, même si aujourd'hui cela nous semble naturel, que l'Église décide de nommer librement les évêques sans l'autorisation du pouvoir civil, comme nous le rappelle le n°20: « pour promouvoir le bien des fidèles, c'est le vœu du concile qu'à l'avenir ne soient plus accordés aux autorités civiles aucun droit ni aucun privilège de nomination ou désignation épiscopale »

Du n°25 au n°35, CD parle des coopérateurs de l'évêque diocésain. Tout d'abord des évêques coadjuteurs et auxiliaires, mais aussi du clergé diocésain, des religieux, et des curés qui peuvent être l'un ou l'autre, et de la façon de les nommer.

Enfin le troisième et dernier chapitre parle d'une nouvelle structure, de la possibilité de faire des synodes diocésains, ou provinciaux, comme des conciles, et surtout des conférences épiscopales. Comment sont elles constituées ?

1 Elle doit être l'assemblée de tous les évêques d'une nation ou d'un territoire.

2 Ce point présente le mode de vote selon la fonction.

3 Chaque conférence rédige les statuts; il doit y avoir un conseil permanent, un secrétariat général et des commissions épiscopales.

4 Les décisions prises au 2/3 obligeront juridiquement les évêques du pays à les appliquer, pourvu qu'elles soient reconnues par le siège apostolique.

5 Plusieurs nations peuvent constituer une seule conférence .

6 Ce point évoque les églises orientales lorsqu'elles sont présentes sur le même territoire.

Nous pouvons dire qu'aujourd'hui cette structure existe toujours et fonctionne. Pour la France, les évêques se réunissent à Lourdes, 2 fois par an. L'actuel Président se trouve être le Cardinal-Archevêque de Paris Monseigneur Vingt-Trois.

Abbé Hervé Dussel +

CALENDRIER DU MOIS D'AVRIL

Mardi 2 Avril : 15H15 Messe à St Louis du Golfe et sacrement des malades.

Mercredi 3 Avril : 18H Réunion des services évangéliques des malades à Ste Florence.

18H groupe de prière à l'église de Carnon.

20H30-23H CPM Préparation mariages aux Pénitents à Pérols.

Samedi 6 Avril : 17H Réunion préparatoire pour le pèlerinage « Saints de France » à l'église Ste Bernadette à Montpellier

Dimanche 7 Avril : 2^e Dimanche de Pâques. Dimanche de la Divine Miséricorde.

Lundi 8 Avril : Annonciation du Seigneur. Messe à **9H** à La Grande Motte ; **10H** à Villeneuve ; **18H30** à Carnon.

Mardi 9 Avril : 14H30 Messe à l'Institut St Pierre.

20H30 Réunion des parents pour la profession de foi aux Pénitents à Pérols.

Mercredi 10 Avril : 16H45 Réunion des équipes de préparation au baptême à Ste Florence à Palavas.

18H Réunion des paroissiens de Carnon à la salle paroissiale.

Vendredi 12 Avril : 14H30 MCR à La Grande Motte.

20H30 Préparation au baptême aux Pénitents à Pérols.

Samedi 13 Avril : 10H-12H Préparation à la Confirmation à Ste Florence à Palavas.

13H-23H Rassemblement des collégiens « On a tous le même soleil » à Béziers

Samedi 13 et Dimanche 14 Avril : 3^e Dimanche de Pâques, messe des familles

Dimanche 14 Avril : 14H30-17H30 Rencontre des pèlerins Medjugorge à Ste Florence à Palavas.

Mardi 16 Avril Rencontre des parents pour la 1^{ère} Communion

18H30 aux Pénitents à Pérols pour les paroisses Pérols-Carnon et La Grande-Motte .

20H30 à Ste Florence à Palavas pour la paroisse Palavas-Villeneuve.

Mercredi 17 Avril : 18h Groupe de prière à l'église de Carnon.

20H30 Conseils pastoraux paroissiaux (CPPs) aux Pénitents.

Vendredi 19 Avril : Retraite de Profession de Foi à Palavas.

20H30-23H CPM Préparation mariages aux Pénitents à Pérols.

Du Mardi 23 Avril au Samedi 27 Avril : Pèlerinage des Saints de France.

Mardi 23 Avril : 15H Messe à La Martégale à Pérols.

16H45 Messe à St Louis du Golfe à La Grande Motte.

Dimanche 28 Avril : 5^e Dimanche de Pâques.

Triduum pascal

Jeudi Saint : Sainte Cène 18H30 à Pérols et Villeneuve

19H à Palavas et La Grande Motte

Heure Sainte : 21H à Pérols

Vendredi Saint : Chemin de Croix 14H30 La Grande-Motte ;**15H** Carnon ;

15H30 Palavas ;**16H** Villeneuve ;**16H30** Pérols

Office de la Passion : 18H Carnon ;**18H30** Pérols et Villeneuve ;

19H Palavas et La Grande Motte

Samedi Saint : 10H-12H Confessions à Palavas

14H Office du milieu du jour à Carnon, puis confessions jusqu'à **16H**

Veillée Pascale :21H à La Grande Motte

21H30 à Villeneuve

MESSES POUR LE MOIS D'AVRIL

Jours Communes	Divine Miséricorde		3 ^e Dim de Pâques		4 ^e Dim de Pâques		5 ^e Dim de Pâques	
	Sam 6	Dim 7	Sam 13	Dim 14	Sam 20	Dim 21	Sam 27	Dim 28
LA GDE MOTTE	17H00 LR	11H00 HD	17H00 AH	11H00 AH	17H00 HD	11H00 HD	17H00 LR	11H00 LR
PEROLS	18H30 AH		18H30 HD		18H30 LR		18H30 HD	
CARNON		9H30 AH		9H30 HD		9H30 LR		9H30 HD
PALAVAS LES FLOTS		11H00 LR		11H00 HD		11H00 LR		11H00 HD
VILLENEUVE	18H30 LR		18H30 LR		18H30 HD		18H30 CD	

Reprise des messes en semaine à Palavas le Jeudi 11 Avril

17H30 : Adoration 18H30 : Eucharistie

Lundi 8 Avril : Solennité de l'Annonciation Messe à 9H à La Grande Motte,
10H à Villeneuve, 18H30 à Carnon.

Dimanche 21 Avril : Journée mondiale de prière pour les vocations.

Jeudi 25 Avril : Fête de St Marc.

Lundi 29 Avril : Fête de Ste Catherine de Sienne (co-patronne de l'Europe).